FONTAINE REFLEXION ACTION

Rencontre

N° 02/2023

Dans toute association, l'Assemblée Générale annuelle constitue un instant privilégié: celui de la rencontre et de l'écoute, permettant de recueillir remarques et suggestions pour l'avenir.

C'est un des moments qui appartient aux adhérents et sympathisants quand, comme c'est le cas à l'AFRA, l'AG est ouverte à toutes et tous.

Notre récente Assemblée Générale, avec ses 40 participant.e.s, n'échappe pas à cette règle : les échanges furent nombreux et riches d'enseignements.

Singulièrement, cette année a vu aussi le renouvellement aux deux tiers de notre bureau.

Je succède ainsi à Michel Mangonaux à la présidence de l'AFRA et j'aimerais le remercier très sincèrement pour l'élan qu'il a donné à notre association. J'espère être à la hauteur de son engagement exigeant.

Notre mode de fonctionnement, reposant sur une gouvernance collégiale, facilitera à coup sûr la poursuite des actions entreprises, et c'est un regard optimiste que nous portons vers l'avenir.

Michèle Guiraud. Présidente de l'AFRA

Comité de Direction (Codir):

Michèle Guiraud Bernard Lachot Florent Grandouiller Gérard Cariteau Michèle Descreux Jacques Drouhin Françoise Lyon Michel Mangonaux **Bastien Ponnelle**

Présidente Trésorier Secrétaire

Notre assemblée Générale du 21 février en images

Photos: Gérard Cariteau





Michèle, Florent, Bernard: le bureau de l'AFRA élu lors de l'AG

Nos activités en 2022

- > un atelier peinture, les jeudis après-midi
- > un atelier informatique, les samedis matin
- > Rencontre, publication mensuelle
- > sortie à pieds et à vélo au Leuzeu (mai)
- > parade de vélo décorés (septembre)
- > Bal Folk (novembre)
- > Conférence et dégustation (décembre) L'Association réunit 51 adhérents

Rencontre est diffusé à 120 exemplaires

Les rapports d'activité, moral et financier ont été



fin de réunion et moment convivial, pour poursuivre des échanges fructueux

L'association vit grâce à vous Cotisation (20 € par an) pour :

- , participer à la vie de l'association.
- . recevoir cette lettre de l'AFRA par internet ou en format papier sur simple demande
- . Participer aux ateliers de l'AFRA (peinture ou informatique)

Effectuer un don:

. Pour soutenir durablement votre Association, ses projets, sa communication

approuvés à l'unanimité par l'Assemblée.



Nos amis et adhérents ont des idées!

- un café associatif, ça serait bien!
- contre un urbanisme effréné...
- plus de sécurité pour les vélos!
- réparons, apprenons à réparer vélos et petit matériels électro-ménager
- parlons écologie et, concrètement, économies d'énergie
 - allez-vous organiser des voyages? Liste non exhaustive

premiers projets pour 2023 et avis et suggestions de nos adhérents et amis. Affaires à suivre!

AFRA, votre Association (statut « loi de 1901 »)

siège social : Centre d'Animation Pierre Jacques

site: http://www.fontaine-reflexionaction.fr/ Courriel: contact@fontaine-reflexionaction.fr

Courrier: AFRA C.A.P.J. Boite n°13 - 21121 Fontaine-lès-Dijon



https://www.facebook.com/Fontaine-R%C3%A9flexion-Action-

Si vous êtes hyperconnectés et « accros » du téléphone, attention, vous aurez sans doute besoin d'un stage approprié, payant si possible, pour vous apprendre à vous passer de vos différents outils multimédias devenus a priori indispensables dans notre vie quotidienne pour le meilleur et pour le pire. Mais peut-on réellement choisir ? Pas tout à fait, même avec beaucoup de bonne volonté. En effet, combien de fois par jour sommes-nous contactés, même quand nous ne le souhaitons pas par des spams dans la boîte mail et appels téléphoniques intempestifs. On a beau bloquer, on est toujours récupéré. Pourquoi ça ne marche pas ?

Qui passe les adresses mail et les numéros de téléphone ? Ces démarches sont-elles utiles ou non ? ^^^^^ Je me demande vraiment combien cela peut coûter en termes d'énergie consommée et pour quel bénéfice individuel ou collectif. Si l'on entend de plus en plus parler d'une nécessité de déconnecter, il serait sans doute temps de légiférer plus sérieusement sur le droit que chacun peut revendiquer pour ne pas être continuellement harcelé à longueur de journée via nos téléphones et nos messageries. Inciter à la résilience est une bonne chose, c'est cependant totalement en décalage par rapport aux pratiques de démarchages individuelles auxquels nous sommes confrontés.

S'il est aussi facile de nous contacter pour n'importe quoi, pourquoi ne pas le faire sur des sujets de société d'actualité. Ces derniers ne manquent pas, me semble-t-il, et demander un avis aux citoyens sur des sujets d'actualité sensibles pourraient sans doute être mis en œuvre avec les crédits utilisés pour abuser de notre temps et pour nous inciter à consommer. Un démarchage raisonné avec des outils disponibles auprès de tous, comme les téléphones : est-ce trop demander ?

Le Secours Populaire Gérard Cariteau *

Le Secours populaire français (SPF), association reconnue d'utilité publique, agit pour un monde plus juste et plus solidaire, en permettant à chacun de s'émanciper et trouver sa place de citoyen, là où il vit, travaille ou étudie. Le Secours Populaire promeut une relation d'égal à égal véritablement unique et un accueil inconditionnel. Présent partout, au bout de la rue comme au bout du monde avec son réseau de partenaires, il valorise systématiquement l'initiative comme mode d'action. L'association fait sienne la formule « tout ce qui est humain est nôtre » et se propose de soutenir dans l'esprit de la Déclaration Universelle des droits de l'homme, aux plans matériels, sanitaire, médical, moral et juridique, les personnes victimes de l'arbitraire, de l'injustice sociale, des calamités naturelles, de la misère, du sous-développement, des conflits armés.

Le Secours Populaire revendique son indépendance devant tous les pouvoirs, politiques, économiques, confessionnels ou philosophiques et fonde ses actions sur la certitude de l'égalité et la dignité de tous les êtres humains de la planète.

Cette certitude va de pair avec l'analyse concrète de la vie des uns et des autres, laquelle est d'autant moins facile que les personnes sont plus vulnérables du fait de leurs conditions de vie dans les pays dans lesquels elles vivent.

En Côte d'Or, outre la fédération, le Secours Populaire compte 9 permanences d'accueil, de solidarité et relais santé (Chenôve, Quetigny, Chevigny-Saint-Sauveur, Venarey-Les-Laumes/Semur-en-Auxois, Saulieu, Is-sur-Tille, Genlis, Beaune et Savigny-lès-Beaune).

Aux côtés des permanents, ce sont 409 bénévoles qui donnent consistance aux engagements quotidiens du Secours Populaire en Côte d'Or. En Côte-d'Or, ce sont 7570 personnes qui, en 2021, ont reçu une aide alimentaire de la part du Secours Populaire, à leur domicile, ou au siège de la fédération départementale située à DIJON, 15 rue de la Brot - ZAE Cap Nord.

* Informations recueilles auprès de Michael Mouard, Directeur-Adjoint à la Fédération de Côte d'Or du Secours Populaire

Le récent Bal Folk organisé par l'AFRA (cf Rencontre de novembre) a permis de dégager un excédent qui a été partagé à parts égales entre les Restaurants du Cœur, le Secours Catholique et ...le Secours Populaire.

La publicité sur le mobilier urbain

Bastien Ponnelle

Vous l'avez sans doute remarqué depuis quelques mois, un certain nombre de petites affiches sont collées sur les panneaux publicitaires de la métropole. Ces affichettes dénoncent le caractère consumériste et non- écologique du contenu publicitaire (voitures SUV, fast-food, alcool, produits fabriqués dans des pays peu regardants sur les conditions de travail, ...).

Ces actions de collage sont revendiquées par des associations telles que les Amis de la Terre ou Extinction-Rébellion. Au-delà du contenu publicitaire, elles soulèvent les questions de la consommation d'énergie des panneaux lumineux en pleine période de sobriété énergétique (650 panneaux éclairés sur l'agglomération dijonnaise) ainsi que la préservation du paysage urbain.

Du côté de la métropole on peut rappeler que la publicité représente une source de revenus représentant 0,15 % du budget métropolitain et que le collage d'affichettes ou la couverture des panneaux est une dégradation du mobilier public.

Les associations font valoir que les affichettes ne sont pas collées, mais fixées avec du ruban adhésif et peuvent s'enlever sans dégradation.

Rappelons également que le contrat d'exploitation des abribus et « panneaux sucettes » liant la métropole et Clear-Channel s'est terminé le 22 octobre 2022 et un nouveau contrat a été proposé aux élus métropolitains en décembre.

Quelles pourraient être les alternatives ? Une Régie directe avec des salariés municipaux ? Ou un contrat comprenant une sélection thématique des publicité à partir d'un cahier des charges permet-

tant de nouveaux moyens de communication aux Commerces et produits locaux, associations, annonçant des évènements concernant tout un chacun ?